

(1939)

7485

505LH53/20

9241

Subvention aux ateliers d'apprentissage de Sannois

Subvention aux ateliers d'apprentissage de Sannois -

Exercice 1937-1938	: 6000 fr	{	C.D. 30. 8.39	81	VI
et					
1938-1939	: 6000 fr				

30 août 1939

QUESTION VI - Subvention :

- Ateliers d'Apprentissage de Sannois
(6.000 fr pour chacun des exercices 1937-38
et 1938-39).

P.V. COURT

Le Comité approuve les propositions qui lui sont soumises

STENO p. 21

M. LE PRESIDENT - Quelqu'un a-t-il des observations à formuler?

Cette proposition est adoptée.

SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Comité de Direction

—

Séance du 30 août 1939

—

VI - Subvention :

- Ateliers d'Apprentissage de Sannois
(6.000 fr pour chacun des exercices
1937-38 et 1938-39).

amp

COMITÉ DE DIRECTION

du..... 30 AOÛT 1939⁹³

(Question N°..... VI.....)

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES
CHEMINS DE FER FRANÇAIS

7 août 1939

RAPPORT AU COMITÉ DE DIRECTION

Ateliers d'Apprentissage de Sannois

M. l'Abbé RUDYNSKI, Directeur des Ateliers d'Apprentissage de Sannois a sollicité de la S.N.C.F. le renouvellement, pour les exercices scolaires 1937/1938 et 1938/1939, de la subvention qui lui était antérieurement accordée par l'ancien Réseau du Nord.

Cette école, fondée à Paris, a été transférée en 1929 dans le Domaine de l'Hermitage à Sannois.

L'Oeuvre dont il s'agit est exclusivement consacrée à la formation des apprentis ; de plus, l'Abbé Rudynski a jugé utile d'en faire une véritable usine de façon à donner à la fois aux apprentis la formation technique, la formation morale et l'esprit industriel.

Les apprentis sont encadrés par des ouvriers et des contre-maîtres et exécutent les commandes que la Direction de l'Atelier prend à l'extérieur.

En raison de l'intérêt présenté par cette école professionnelle et de sa fréquentation assidue par environ 30 fils d'agents, l'ancien Réseau du Nord accordait depuis 1907 à l'Abbé Rudynski une subvention annuelle qui s'est élevée à 6.000 francs depuis 1930.

Les cours professés aux Ateliers d'apprentissage mécanique de Sannois ont été suivis dans la même proportion que ci-dessus au cours des exercices 1937/1938 et 1938/1939 ;

.....

En outre, aucun des élèves n'a pu bénéficier des allocations et prêts d'honneur pour frais d'études institués par la S.N.C.F.

Dans ces conditions, il est proposé au Comité de Direction d'accorder, pour chacun de ces exercices, une subvention de 6.000 francs à M. l'Abbé Rudynski.

Ultérieurement, l'attribution de cette subvention fera l'objet d'une révision, lorsque le Centre d'Apprentissage organisé par la S.N.C.F. à Ermont fonctionnera effectivement.

Signé :

ANTONINI.

Ateliers d'Apprentissage de Sannois

M. l'Abbé RUDYNSKI, Directeur des Ateliers d'Apprentissage de Sannois a sollicité de la S.N.C.F. le renouvellement, pour les exercices scolaires 1937/1938 et 1938/1939, de la subvention qui lui était antérieurement accordée par l'ancien Réseau du Nord.

Cette école, fondée à Paris, a été transférée en 1932 dans le Domaine de l'Hermitage à Sannois.

L'œuvre dont il s'agit est exclusivement consacrée à la formation des apprentis ; de plus, l'Abbé Rudynski a jugé utile d'en faire une véritable usine de façon à donner à la fois aux apprentis la formation technique, la formation morale et l'aspect industriel.

Les apprentis sont encadrés par des ouvriers et des contre-maîtres et exécutent les commandes que la Direction de l'Atelier prend à l'extérieur.

En raison de l'intérêt présenté par cette école professionnelle et de sa fréquentation assidue par environ 30 fils d'ouvriers, l'ancien Réseau du Nord a accordé depuis 1907 à l'Abbé Rudynski une subvention annuelle qui s'est élevée à 5.000 francs depuis 1930.

Les cours proposés aux Ateliers d'Apprentissage méritent de Sannois ont été suivis dans la même proportion que ci-dessus au cours des exercices 1937/1938 et 1938/1939 ;

.....